



Convention on
Biological Diversity

ONU 
programme pour
l'environnement

50 
1972-2022



Résumé analytique

Evaluation des progrès

Environnement et ODD



Convention on
Biological Diversity

ONU 
programme pour
l'environnement

50 
1972-2022

Résumé analytique

Evaluation des progrès

Environnement et ODD



Résumé analytique

Le présent rapport sur l'évaluation des progrès accomplis a un double objectif : explorer les avantages et les inconvénients du recours à une analyse de corrélation statistique entre des paires d'indicateurs (« état de l'environnement » et « facteurs de changement », d'une part, et « état de l'environnement » et « état de la société », de l'autre) afin de mieux comprendre les liens d'interdépendance entre les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD) ; et renseigner sur les progrès réalisés s'agissant des indicateurs relatifs aux ODD que le PNUE a identifiés, depuis décembre 2018, comme étant liés à l'environnement, à partir des données extraites de la base de données mondiale des indicateurs relatifs aux ODD.

Analyse de corrélation statistique et méthodologie

Les mesures prises pour atteindre l'une des cibles d'un objectif de développement durable peuvent avoir des répercussions sur d'autres cibles de développement durable. L'interdépendance entre tous les objectifs fait que la réalisation d'un objectif ou d'une cible peut contribuer à la réalisation d'autres objectifs ou cibles ou que, au contraire, la poursuite d'un objectif peut entrer en conflit avec la réalisation d'un autre. L'analyse figurant dans le rapport a pour but de contribuer à la somme de recherches croissante alimentant l'analyse des liens d'interdépendance entre les ODD.

Le rapport s'appuie sur une démarche analytique fondée sur des données, en sorte que les liens entre les indicateurs du cadre des ODD et les données sous-jacentes désignent les sujets à examiner. La démarche analytique se décline en cinq étapes. La première étape consiste à classer les 231 indicateurs uniques du cadre des ODD dans les catégories suivantes : « facteurs de changement », « état de l'environnement » ou « état de la société ». La deuxième étape circonscrit les synergies possibles entre des paires d'indicateurs résultant de cette classification afin d'analyser la relation entre les facteurs

directs du changement et l'état de l'environnement, et la relation secondaire entre l'environnement et l'état de la société. La troisième étape consiste à choisir les indicateurs à analyser en fonction de la disponibilité des données sous-jacentes s'y rapportant, tandis que la quatrième étape consiste à effectuer une analyse de corrélation entre des paires d'indicateurs. La cinquième et dernière étape consiste à identifier les pays les plus performants offrant l'opportunité d'approfondir l'analyse sur la base de leurs améliorations de l'environnement.

L'analyse a mis au jour des corrélations significatives conformes à l'intuition ou aux éléments de preuves publiés. C'est ainsi que le stress hydrique et l'étendue des écosystèmes aquatiques sont négativement corrélés. La consommation intérieure de matériaux liée à l'extraction de la biomasse est négativement corrélée à l'Indice de la Liste rouge de l'UICN, tandis que la proportion de zones clés pour la biodiversité et la superficie des forêts certifiées sont corrélées à l'étendue des écosystèmes aquatiques et à la surface boisée.

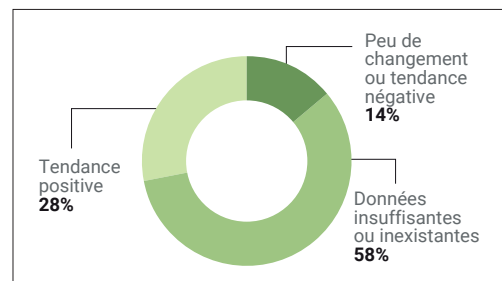
Suivi des progrès

Le rapport présente également une analyse générale des progrès accomplis selon les 92 indicateurs relatifs aux ODD les plus pertinents pour la dimension environnementale des objectifs, ainsi qu'une analyse des progrès réalisés dans chaque région.

En juillet 2020, sur les 92 indicateurs relatifs aux ODD pertinents pour l'environnement, 42 % étaient étayés par des données suffisantes pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des cibles des ODD. Ceci représente une augmentation de 10 % par rapport aux données du premier rapport sur l'évaluation des progrès (PNUE 2019a). Cependant, avec l'ajout d'indicateurs assortis de données suffisantes pour se prêter à une évaluation, le pourcentage d'indicateurs affichant une tendance positive vers la réalisation des ODD pertinents diminue, passant de 74 % en décembre 2018 à 67 % à la

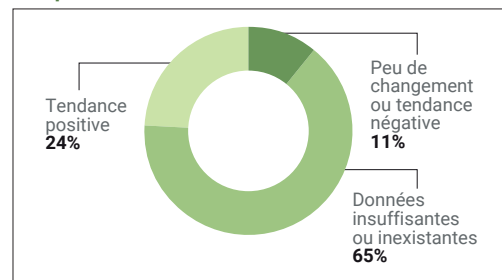
date du présent rapport, tandis que 33 % montrent peu de changement ou affichent une tendance négative, contre 26 % auparavant.

Monde



L'Afrique sub-saharienne a vu une augmentation du nombre d'indicateurs environnementaux affichant une tendance positive vers la réalisation de l'ODD concerné (47 % d'indicateurs supplémentaires) et une diminution de 17 % et de 9 % des indicateurs montrant peu de changement ou affichant une tendance négative, par suite de données insuffisantes ou inexistantes, respectivement, par rapport aux données du premier rapport sur l'évaluation des progrès. Bien que 65 % des indicateurs ne soient pas étayés par des données suffisantes pour que l'on puisse évaluer les progrès en Afrique sub-saharienne, la disponibilité des données pour un certain nombre d'indicateurs environnementaux s'est améliorée, passant de l'absence totale de données ou d'un point de données

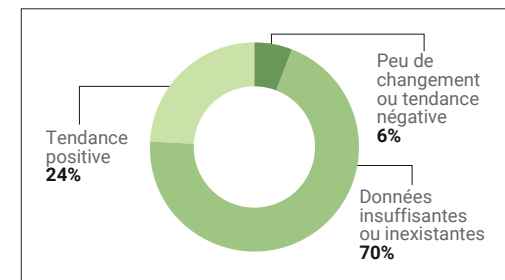
Afrique subsaharienne



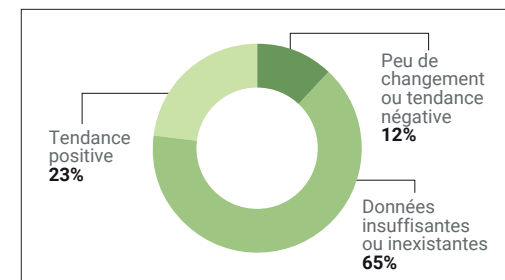
à un plus grand nombre de points de données, indiquant que le manque de données pour les indicateurs relatifs aux ODD se réduit, bien que très lentement.

Par rapport aux données du premier rapport sur l'évaluation des progrès, l'Asie et le Pacifique ont connu une augmentation globale des indicateurs affichant une tendance positive (92 % de plus en Océanie, 40 % de plus en Asie de l'Est et du Sud-Est et 29 % de plus en Asie centrale et australe) et une diminution du nombre d'indicateurs environnementaux affichant peu de changement ou une tendance négative (50 % de moins en Asie centrale et australe, 41 % de moins en Océanie et 21 % de moins en Asie de l'Est et du Sud-Est), tandis que les indicateurs assortis de données insuffisantes ou d'aucune donnée n'ont connu aucun changement en Asie centrale et australe, et une diminution de 6 % et 8 % en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Océanie, respectivement (PNUE, 2019a).

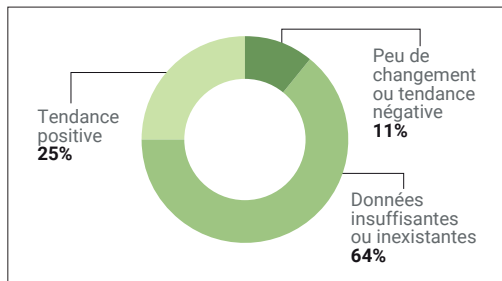
Asie centrale et australe



Asie de l'Est et du Sud-Est

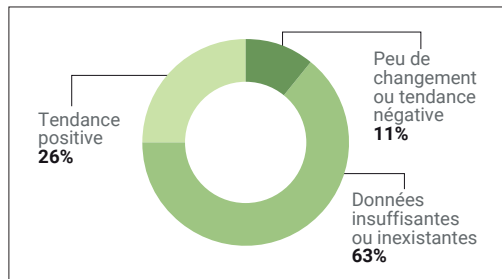


Océanie



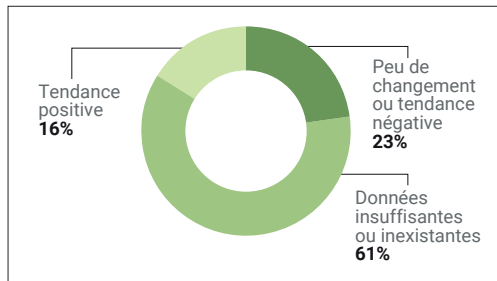
En Europe, bien que les indicateurs pour lesquels les données sont soit inexistantes soit insuffisantes pour analyser les progrès aient diminué de 18 %, plus de la moitié (63 %) ne sont toujours pas étayés par des données suffisantes. Les indicateurs environnementaux affichant une tendance positive ont nettement augmenté (167 % de plus) tandis que les indicateurs affichant peu de changement ou une tendance négative ont diminué (23 % de moins) par rapport aux données du premier rapport sur l'évaluation des progrès (PNUE 2019a).

Europe



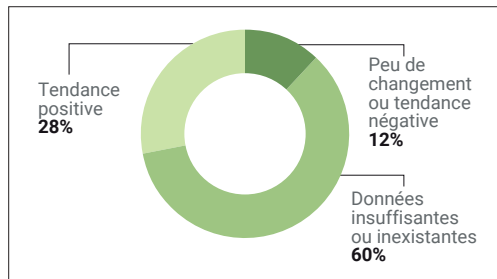
L'Amérique du Nord continue de présenter d'importantes lacunes en matière de données et de rapports. Comparé aux données du premier rapport sur l'évaluation des progrès, des améliorations ont été faites pour les indicateurs environnementaux affichant des tendances positives (67 % de plus) et les indicateurs assortis de données insuffisantes ou d'aucune donnée (22 % de moins). Cependant, davantage d'indicateurs ne montraient que peu de changement ou affichaient une tendance négative (75 % de plus) (PNUE 2019a).

Amérique du Nord



La région de l'Amérique latine et des Caraïbes a enregistré une amélioration des indicateurs environnementaux par rapport aux données du premier rapport sur l'évaluation des progrès (PNUE 2019a), avec une augmentation du nombre d'indicateurs faisant apparaître une tendance positive (63 %), une diminution du nombre d'indicateurs montrant peu de changement ou affichant une tendance négative (15 %) et une diminution du nombre d'indicateurs assortis de données insuffisantes ou d'aucune donnée (14 %).

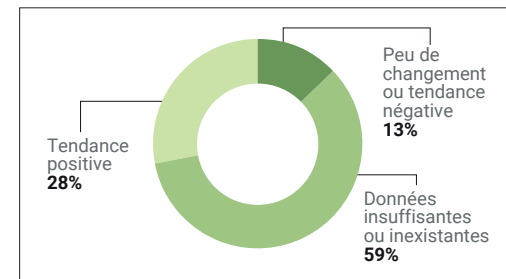
Amérique latine et Caraïbes



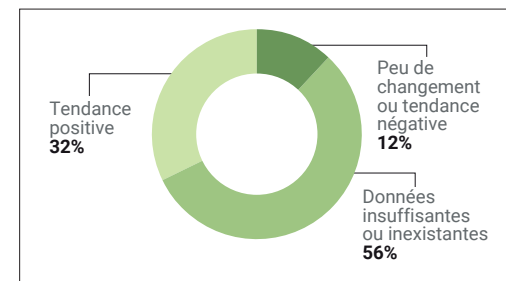
Par rapport aux données du premier rapport sur l'évaluation des progrès, les sous-régions de l'Afrique du Nord et de l'Asie occidentale ont enregistré une amélioration, avec une augmentation du nombre d'indicateurs environnementaux montrant une évolution positive (123 % pour l'Asie occidentale et 189 % pour l'Afrique du Nord), une diminution du nombre d'indicateurs étayés par des données insuffisantes ou par aucune donnée (24 % en Asie occidentale et 25 % en Afrique du Nord), et une diminution du nombre

d'indicateurs affichant peu de changement ou une tendance négative (8 % en Asie occidentale) ; aucun changement n'est intervenu en Afrique du Nord (PNUE 2019a). Plus de 50 % des indicateurs environnementaux manquent de données dans la région ; ceux pour lesquels les données environnementales sont les moins disponibles sont les villes et les communautés (objectif 11), les modes de consommation et de production responsables (objectif 12) et la vie sous l'eau (objectif 14), tandis que sont ceux pour lesquels les données environnementales sont les plus nombreuses sont la fin de la pauvreté (objectif 1), l'eau potable et l'assainissement (objectif 6) et la vie sur terre (objectif 15).

Afrique du Nord



Asie occidentale



Discussion

Une nouvelle méthode analytique fondée sur l'analyse de corrélation fournit des indications sur les liens d'interdépendance intrinsèques entre certaines paires d'indicateurs relatifs aux ODD et permet de comprendre comment mieux appréhender ces liens. Toutefois, une simple analyse de corrélation ne fournit qu'un aperçu succinct de liens qui sont souvent complexes et qu'il faut étudier de manière plus approfondie pour concevoir des politiques efficaces. C'est pourquoi les tentatives faites pour établir des rapports statistiques entre certains des principaux facteurs de changement et les indicateurs de la dimension environnementale des ODD n'ont guère été concluantes. Les indicateurs de l'état de l'environnement, considérés comme les variables dépendantes de l'analyse, sont influencés par une multitude de facteurs allant au-delà de la population, du produit intérieur brut (PIB) et des variables régionales inclus dans l'analyse, ce qui montre l'importance des analyses des effets systémiques aux niveaux national et local. Il est donc nécessaire de disposer de données et de techniques adéquates pour entreprendre des analyses multivariées complètes afin de comprendre les incidences de l'ensemble des politiques liées aux ODD et de mieux concevoir de nouvelles interventions.

S'agissant des données, le rapport identifie les lacunes les plus criantes, ce qui est peut-être le plus utile pour déterminer les travaux à entreprendre d'urgence. Une vue d'ensemble des lacunes et des possibilités en matière de données permet d'évaluer les aspects de l'environnement que l'on peut mesurer, par opposition à ceux pour lesquels les informations nécessaires font présentement défaut pour comprendre la situation mondiale actuelle, et de faire des suggestions sur la manière dont ces lacunes pourraient être comblées à l'aide de technologies et de techniques innovantes. Les lacunes en matière de données font référence aux lacunes dans la compilation, l'analyse et l'utilisation efficace des données. L'analyse présentée dans le rapport met en évidence la rareté des données sous-jacentes concernant la dimension environnementale des ODD. Ces lacunes touchent non seulement les données sous-jacentes mais aussi les outils et méthodes d'analyse utilisés pour comprendre l'état de l'environnement ainsi

que les interactions au sein même de la dimension environnementale des ODD et les interactions entre la dimension environnementale des ODD et les dimensions sociales et économiques du développement durable. Le renforcement de la capacité des instituts nationaux de statistique à entreprendre des analyses intégrées et à explorer les liens d'interdépendance sera essentiel pour la conception, le suivi et l'amélioration de l'efficacité des interventions gouvernementales visant à atteindre les objectifs de développement durable.

La capacité d'effectuer des mesures et des analyses intégrées exige des investissements dans la construction de systèmes de données et de statistiques utilisant à la fois des données traditionnelles et de nouvelles données (telles que la science citoyenne, la télédétection, les dispositifs IoT et les données transactionnelles) ainsi que de nouvelles techniques de science des données. Il est également crucial d'instaurer une pratique généralisée de l'utilisation des données scientifiques comme fondement de la prise de décisions dans les trois piliers du développement durable. Il est désormais possible de créer des produits de données environnementales à l'aide de mégadonnées. Toutefois, pour que ces produits de données soient à la fois utiles et exploités dans la pratique au niveau national, il faut :

- a) renforcer les capacités nationales de collecte, de gestion et d'analyse des données ;
- b) renforcer le rôle et l'appropriation des instituts nationaux de statistique et des ministères de l'environnement en termes de collecte et de traitement des données environnementales ;
- c) faire en sorte que les institutions gouvernementales non environnementales, telles que les ministères des finances et du développement économique, aient pour pratique d'inclure les indicateurs environnementaux et les analyses intégrées dans la prise de décisions. Le renforcement des capacités en matière de données environnementales et l'établissement de normes fondées sur la science sont indispensables pour que les décideurs puissent arrêter en connaissance de cause les mesures prioritaires en faveur de l'environnement requises pour instaurer un développement durable.



ONU 
programme pour
l'environnement

50 
1972-2022

United Nations Avenue, Gigiri
P O Box 30552, 00100 Nairobi, Kenya
Tel +254 20 7621234 | publications@unenvironment.org
www.unenvironment.org